

Collision avec une guérite de station d'avitaillement lors du roulage

Aéronef	Avion Robin DR 400-140B immatriculé F-GLKI
Date et heure	Dimanche 17 avril 2011 à 17 h 45 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Aérodrome de Compiègne Margny (60)
Conséquences et dommages	Aile droite endommagée, hélice détruite

⁽¹⁾Heure locale.

CIRCONSTANCES

De retour d'un vol local le pilote roule sur l'aire de stationnement revêtue, en bordure de celle-ci, pour rejoindre le hangar. Il n'existe pas de cheminement défini. La zone de roulage ainsi que l'aire d'avitaillement ne sont pas repérées par des marquages au sol.

Sur le revêtement, figurent des cercles matérialisant des emplacements de stationnement. Ces marquages au sol sont anciens et servaient initialement au stationnement d'hélicoptères. Le jour de l'accident, deux avions stationnent sur les emplacements les plus proches de la station d'avitaillement, distants d'une vingtaine de mètres de celle-ci.

L'itinéraire choisi par le pilote passe entre ces points de stationnement et la station d'avitaillement.

Le pilote a son attention attirée par l'un des avions stationnés, situé sur sa gauche, dont le moteur est démarré. Il poursuit le roulage et ne remarque pas que la trajectoire de son avion dévie sur la droite. Le saumon de l'aile droite heurte la guérite abritant le lecteur de carte de la station d'avitaillement. L'avion pivote sur sa droite, l'hélice heurte la bordure de la plateforme et l'avion s'immobilise.

CONCLUSION

L'accident est dû à une perte de vigilance du pilote dans le suivi de la trajectoire de roulage consécutive à un report d'attention sur un autre avion dont le moteur venait d'être démarré.

L'absence de marquages appropriés sur les aires de stationnement et d'avitaillement a contribué à l'accident.